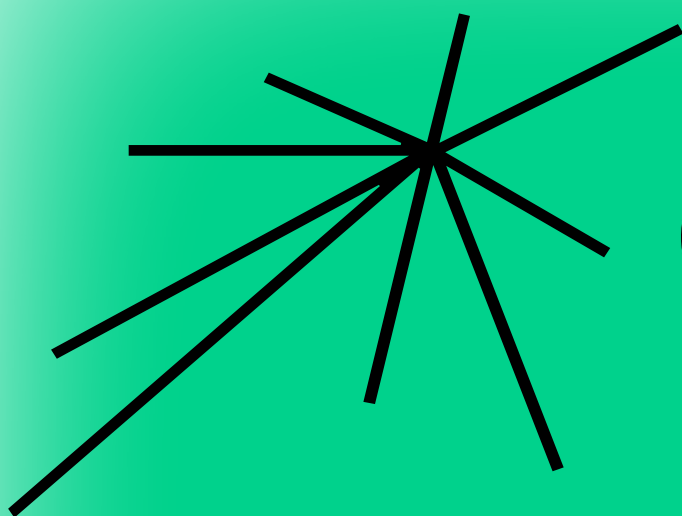
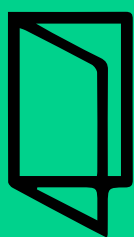


# FORMATION CONTINUE



OPC



2023

---

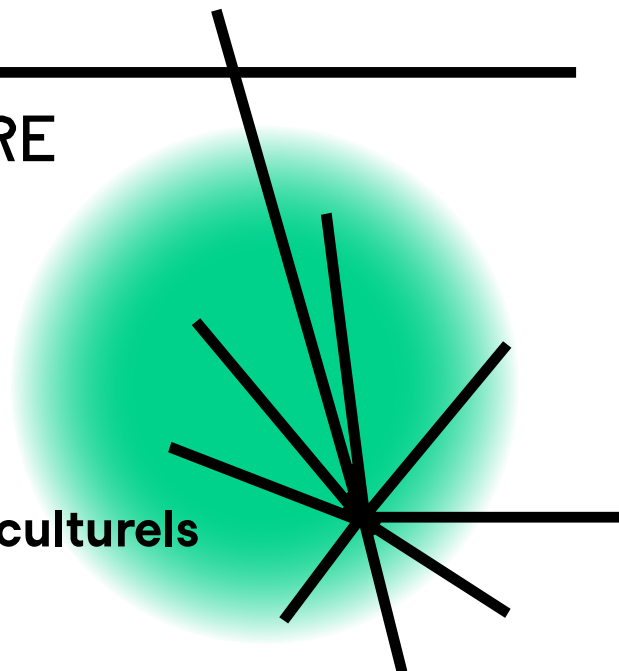
FACILITER LA MISE  
EN ŒUVRE DES  
DROITS CULTURELS  
DANS LES POLITIQUES  
CULTURELLES

26 → 29 JUIN  
GRENOBLE

---

# FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DES DROITS CULTURELS DANS LES POLITIQUES CULTURELLES

**Un atelier pour interpréter  
et mettre en œuvre les droits culturels  
dans les politiques culturelles  
et leur écosystème.**



Depuis une dizaine d'années le référentiel des droits culturels agite le débat sur les évolutions de notre modèle d'intervention culturelle. Dorénavant mentionnés dans l'appareil législatif français, les collectivités publiques sont tenues de prendre en compte les droits culturels des personnes dans leurs politiques. Néanmoins, il reste encore un travail d'appropriation et de traduction en principes d'action à réaliser de la part des professionnel·les du secteur culturel et de leurs partenaires.

Agir dans le respect des droits culturels n'est pas sans implication sur les principaux objectifs poursuivis jusque-là par les politiques culturelles en France, à savoir l'accroissement d'une offre culturelle et sa fréquentation par le plus grand nombre. Il s'agit plus largement de permettre aux citoyen·nes de construire et exprimer leur identité à travers une pluralité de références culturelles, et de contribuer à l'élaboration du sens et des ressources culturelles au sein des sociétés. Les droits culturels impliquent aussi le développement d'interconnexions et d'interactions entre les secteurs d'intervention publique, les institutions, les milieux culturels et les personnes. L'approche par les droits culturels, complexe, ambitieuse et exigeante, interroge donc plus que jamais les pratiques professionnelles et les modes d'action publique.

Cette formation de 4 jours vise à renforcer les connaissances et compétences des professionnel·les de la culture, pour leur permettre de mieux ajuster leur pratique à ce contexte d'action publique renouvelé.

# Compétences et objectifs visés

- Concevoir des stratégies, des projets, et des services permettant l'exercice des droits culturels des personnes
- Construire une coopération culturelle territoriale pour permettre une application transversale des droits culturels à partir des politiques de la culture
- Accompagner l'évolution des missions des opérateur·rices culturel·les et leur ouverture à des processus plus participatifs et contributifs
- Favoriser les interactions entre les personnes et leur capacité à accéder à une diversité de ressources culturelles
- Élaborer des argumentaires pour présenter un projet et le défendre auprès de partenaires, d'élu·es et de collaborateur·rices
- Évaluer les résultats de son action en mobilisant des indicateurs qualitatifs et partagés

## Contenus

- Les droits culturels d'un point de vue politique, philosophique et juridique
- Diversité culturelle, identités et démocratie
- Partenariats et coopération culturelle territoriale
- Dispositifs publics et méthodologies de projets
- Mutations des métiers de la culture
- Études de cas en France et en Europe

## Publics

- Directeur·rices et responsables d'équipements ou de projets, chargés·es de mission
- Administrateur·rices, régisseur·euses et technicien·nes
- Cadres des collectivités publiques ou de leurs établissements

- Salarié·es des entreprises du secteur privé et indépendant·es
- Artistes
- Élu·es...

**Groupe d'une vingtaine de personnes**

## Prérequis

Pas de prérequis de diplôme.  
Expérience professionnelle exigée.

## Méthodes et moyens pédagogiques

### INTERVENANT·ES

Des intervenant·es de référence sont mobilisé·es par l'Observatoire au sein de ses réseaux en France et à l'international.

### ORGANISATION ET PÉDAGOGIE

- Interventions de cadrage
- Études de cas pratiques
- Ateliers méthodologiques en petits groupes pour une mise en pratique des apprentissages
- Dossier documentaire

### SUIVI ET ÉVALUATION

- Évaluation préalable du dossier par un jury d'admission
- Suivi continu effectué par les responsables pédagogiques qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences
- Évaluation des stagiaires par une mise en situation et un livrable

### MOYENS TECHNIQUES

- Une salle de formation équipée à l'OPC
- Sur le web : le site ressource de l'OPC ainsi qu'une plateforme dédiée aux stagiaires, permettant de préparer la formation et d'y contribuer

# Infos pratiques

## DATES ET LIEU

**Du lundi 26 au jeudi 29 juin 2023,  
9h-17h30, à Grenoble**

→ En cas de nécessité relative à l'évolution de la crise sanitaire, l'OPC se réserve le droit de modifier les modalités pédagogiques (présentiel/distanciel), de reporter la formation ou de la transformer en distanciel.

## TARIFS

**1 100€ nets de frais pédagogiques pour 4 jours  
(28 heures de formation)**

→ Ce coût ne comprend pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas, sauf le midi : les 4 déjeuners sont pris en charge par l'OPC.

## RECRUTEMENT

Sur dossier de candidature, à déposer sur notre plateforme en ligne au plus tard le **30 mai 2023** (voir sur le site [www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net))

→ À la clôture des inscriptions, l'examen des dossiers se fait en fonction des motivations et de l'ordre d'arrivée. Les confirmations seront envoyées dans un maximum de 5 jours ouvrés.

## ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap, nécessitant des adaptations techniques ou pédagogiques, merci de nous le faire savoir en nous contactant en amont de l'envoi du dossier de candidature.

## RENSEIGNEMENTS

[formations@observatoire-culture.net](mailto:formations@observatoire-culture.net)  
Tél. + 33 (0)4 76 44 95 05

— Alice-Anne Jeandel, sur les contenus et le déroulement de la formation  
— Marie Leenhardt-Gandon, sur les devis et inscriptions

À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expertise reconnue sur l'action publique culturelle en France et en Europe.

Consacrés aux enjeux de transformations institutionnelles et sociétales qui traversent le secteur culturel, les parcours de l'OPC occupent depuis 30 ans une place centrale dans le paysage des formations continues sur la culture. **Nous sommes certifiés QUALIOPI depuis 2021.**

L'Observatoire bénéficie du soutien du ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Isère, de la Ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble.

**OPC**  
**OBSERVATOIRE  
DES POLITIQUES  
CULTURELLES**

1, rue du Vieux Temple  
38000 GRENOBLE

+ 33 (0)4 76 44 95 05  
[formations@observatoire-culture.net](mailto:formations@observatoire-culture.net)  
[www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)